

Expertise complémentaire sur le modèle utilisé pour déterminer le gisement de déchets à traiter en 2023 dans l'usine d'Ivry/Paris XIII

Mémoire technique de candidature

Octobre 2009



*Bureau d'études et
de conseil en écologie*

33 rue Marcadet
75 018 PARIS
09 50 29 59 49
contact@bureau-horizons.org
www.bureau-horizons.org

Sommaire

I.	PRESENTATION DU CANDIDAT.....	3
II.	CONTEXTE ET ENJEUX	5
III.	MATERIELS ET METHODES.....	6
III.1	OBJET DE L'ETUDE.....	6
III.2	ANALYSE ET EVALUATION	7
III.3	ELABORATION DES RESULTATS.....	7
III.4	EQUIPE D'INTERVENTION.....	8
IV.	DEROULEMENT DE LA MISSION.....	9
V.	CALENDRIER PREVISIONNEL	10
VI.	CADRE DE DECOMPOSITION DES PRIX.....	10
VII.	ANNEXES.....	11
VII.1	ATTESTATION SUR L'HONNEUR	11
VII.2	KBIS.....	12

I. Présentation du candidat

Horizons, bureau d'études et de conseil spécialisé en écologie, fournit ses capacités d'expertise auprès des acteurs institutionnels, industriels, scientifiques et associatifs de la collecte et du traitement des déchets, de la gestion de l'eau, de la production d'énergie et de l'optimisation des transports.

Horizons privilégie une approche transversale et pluridisciplinaire, et l'utilisation des outils les mieux référencés associant les évaluations environnementale, réglementaire, et socio-économique.

Les consultants du Bureau Horizons bénéficient à la fois de formations scientifiques et d'ingénieur, d'expériences au sein de l'industrie, et au sein d'ONG actives dans la promotion du développement durable. Cette triple formation leur confère une compréhension sensible des enjeux techniques, juridiques et socio-économiques du développement durable en France.

Une expertise tournée vers la citoyenneté et la concertation locale

Depuis ses débuts, Horizons est intervenu en qualité de conseil auprès de différentes collectivités et associations de protection de l'environnement. Ces interventions répondent à un double objectif : étudier des problématiques environnementales complexes selon un niveau élevé d'expertise, assurer la transmission et l'appropriation des expertises par les acteurs du débat et de la décision : pouvoirs publics, industriels, société civile, grand public et médias :

- Conseil technique pour les campagnes de sensibilisation à l'environnement : réduction et tri des déchets, information sur les risques environnementaux...
- Contributions techniques et médiation entre porteurs de projet et associations de protection de l'environnement : enquêtes publiques, débats publics...
- Participation au Grenelle de l'environnement, en qualité d'expert (Groupe III)

Une expertise sur les déchets développée à plusieurs niveaux d'action

Horizons a acquis une expertise et un savoir-faire particuliers concernant la gestion des déchets, du fait des nombreuses missions effectuées dans des cadres diversifiés. Cette expertise et ce savoir-faire combinent à la fois le besoin de diagnostic déchets (qualitatifs et quantitatifs) et l'évaluation technique de solutions de gestion, pour la réduction à la source, le tri et l'élimination.

Horizons a ainsi accompagné plusieurs PME et collectivités locales confrontées à des problématiques extrêmement diversifiées : gestion des déchets en milieux hospitalier, hôtelier, dans l'industrie du spectacle (festivals et organisateurs de tournée), projets collectifs de tri sélectif en habitat vertical, de valorisation énergétique de la biomasse, etc...

Ces différentes missions diagnostiques ont exigé les moyens requis à la réalisation de bilans, flux et synoptiques concernant les acteurs de l'industrie (production, déchets, transport et logistique) : analyse des résultats d'exploitation, acquisition de données confidentielles, visite de sites et équipements, méthodologies de traitement (estimations et incertitudes).

Une connaissance précise et actualisée de la situation francilienne

Domicilié à Paris, le Bureau Horizons intervient préférentiellement en Île-de-France. Les différentes missions effectuées par le Bureau Horizons l'ont de fait conduit à étudier les données et problématiques spécifiques des acteurs régionaux de la gestion des déchets : syndicats de collecte et de traitement, opérateurs, organisations interprofessionnelles. En particulier, le Bureau Horizons est intervenu en qualité d'expert-conseil pour plusieurs collectivités locales dans le cadre de l'enquête publique pour l'adoption du futur Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA).

II. Contexte et enjeux

Le syndicat de traitement des déchets ménagers de l'agglomération parisienne (SYCTOM) propose le remplacement de l'actuel centre d'incinération d'Ivry/Paris XIII par un centre de traitement conjuguant méthanisation avec valorisation biologique et incinération avec valorisation énergétique. Le SYCTOM de l'agglomération parisienne a saisi la Commission nationale de débat public (CNDP) afin d'éclairer sa décision : le débat public animé par la Commission particulière du débat public (CPDP) du 4 septembre au 21 décembre 2009, entend permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer sur l'opportunité, les objectifs et les principales caractéristiques du projet.

En séance du 7 octobre, la Commission nationale du débat public a accepté la proposition de la Commission particulière du débat public de faire procéder à une expertise complémentaire, suite à la demande formulée par les associations acteurs du débat. En effet, celles-ci ont souligné que les connaissances et prévisionnels disponibles concernant les gisements de déchets sont déterminantes pour appréhender l'opportunité du projet proposé par le SYCTOM de l'agglomération parisienne. La problématique motivant l'expertise complémentaire constitue bien un point essentiel et critique de l'actuel débat public.

L'expertise complémentaire doit couvrir un audit externe du protocole de construction du modèle utilisé par le SYCTOM pour évaluer le gisement de déchets du bassin versant de l'usine d'Ivry/Paris XIII d'ici 2023, c'est-à-dire l'ensemble des déchets, quotidiens et occasionnels, issus des ménages ou déchets d'activités économiques, collectés dans le cadre du service public sur la zone d'étude.

L'exigence d'une information large, indépendante et accessible sur les modalités de connaissance du gisement de déchets répond ainsi au contexte inédit de l'actuel débat public. Celui-ci donne en effet l'occasion à l'ensemble des acteurs de se retrouver alors que deux évolutions réglementaires majeures entrent en application : Lois Grenelle I & II, reprenant les objectifs de la Directive européenne du 19 novembre 2008, adoption prochaine du nouveau Plan Régional d'Élimination de Déchets Ménagers et Assimilés.

En complétant l'information à disposition des acteurs, l'expertise complémentaire permettra également de renforcer la prise en compte des évolutions régionales et nationales par les acteurs locaux du débat public : élus, entreprises, associations et simples citoyens.

III. Matériels et méthodes

III.1 Objet de l'étude

Deux évaluations distinctes ont été réalisées par le SYCTOM de l'agglomération parisienne, sur la base des résultats des collectes effectués en 2008, pour évaluer le gisement de déchets à traiter sur son territoire et plus particulièrement le bassin versant du centre d'Ivry en 2023.

La première, décrite dans le dossier complet du maître d'ouvrage (MO), s'appuie sur des hypothèses d'évolution :

- démographique, fondée sur le modèle de l'INSEE de prévision de la population française à l'horizon 2020-2030, pondéré d'un coefficient correcteur pour tenir compte de la densification de l'urbanisation attendue sur son territoire.
- de la production de déchets ménagers par habitant, fondées sur les objectifs du PREDMA. Ces derniers ont été adaptés par le MO pour tenir compte : des spécificités urbaines de son territoire, de la collecte des déchets de l'agglomération, des résultats de son plan de prévention, de la réalité de son gisement actuel.

Afin de disposer d'autres données que les siennes, le SYCTOM a fait appel au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) pour la réalisation d'une seconde évaluation du gisement prévisionnel en 2023. La méthodologie adoptée pour les prévisions suit la démarche classique de l'analyse économétrique. Elle a consisté, sur la base de l'analyse du gisement des 15 dernières, à dégager une série de facteurs supposés déterminants. Le modèle ainsi établi, ces équations ont été utilisées dans une approche prédictive, en intégrant des hypothèses sur l'évolution des variables.

L'expertise complémentaire à réaliser dissociera l'analyse de ces deux approches et son objectif est de définir si :

- la méthode utilisée est conforme à l'état de l'art ;
- les données utilisées sont fondées sur les chiffres fournis par les organismes spécialisés reconnus par les autorités publiques (c'est-à-dire fournis par l'INSEE et pris en compte dans le PREDMA et le SDRIF notamment) ;
- les hypothèses utilisées respectent les réglementations et engagements publics (Directive européenne, lois grenelle, PREDMA) qui donnent des objectifs à atteindre en matière de prévention, tri/recyclage, d'incinération et de stockage.

L'échelle territoriale de l'expertise se limitera au bassin versant de l'usine d'Ivry/Paris XIII.

III.2 Analyse et évaluation

D'une part, les deux analyses présentées dans le dossier complet du MO seront reprises pour lister l'ensemble des ratios utilisés ainsi que leur limites et justifications de manières précises. Pour ce faire, des échanges seront mis en place avec le MO et les organismes extérieurs ayant élaboré le modèle. Ils prendront la forme d'entretiens et de questionnaires écrits.

D'autre part, un état de l'art des méthodologies appliquées pour l'évaluation des gisements dans la région Ile-de-France sera réalisé. Il s'agira d'étudier les différentes analyses sur l'évolution de gisements de déchets contenu dans :

- les plans territoriaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés, dont le PREDMA ;
- les analyses prospectives réalisées par d'autres établissements publics de coopération intercommunale ;
- les études réalisées par l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France.

La grande majorité de ces documents publics sont d'ores et déjà en possession du Bureau Horizons.

Cette analyse aboutira, pour chaque fraction identifiable du gisement de déchets à une classification quantitative sous forme de ratio et qualitative sur les facteurs déterminants. L'étude des hypothèses d'évolution démographique appliquées sera intégrée à ce classement. Cette recherche sera complétée par une étude des travaux proposés par l'ADEME en la matière.

Les différentes analyses prospectives à étudier peuvent intégrer une forte disparité sur la décomposition du gisement. Dans un premier temps, une liste exhaustive sera effectuée, qui sera ensuite limitée aux subdivisions les plus déterminantes. Enfin, les données seront regroupées suivant la classification proposée par le MO.

Cette démarche tentera de distinguer de façon constante les déchets issus des ménages et ceux des activités économiques, collectés dans le cadre du service public.

III.3 Elaboration des résultats

Les résultats de l'évaluation concerneront d'une part les méthodologies mises en œuvre, et d'autre part les hypothèses appliquées à ces méthodologies.

Fondé sur l'état de l'art réalisé, un comparatif avec les deux analyses prospectives expertisées sera élaboré. Les conclusions apportées auront pour objectif de déterminer la pertinence des méthodologies et données utilisées par le MO. La qualité des données utilisées par le MO étant susceptibles d'impacter ses prévisionnels, les sous-évaluations ou surévaluations seront indiquées le cas échéant. En fonction de ces résultats, des propositions méthodologiques alternatives ou complémentaires pourront être formulées pour une meilleure connaissance du gisement du bassin versant.

Dans un second temps sera évaluée la qualité de chacune des hypothèses s'appliquant aux prévisionnels du MO, concernant tout particulièrement la production, les performances de valorisation ou évolution des filières de traitement. Pour ce faire, les objectifs et engagements issus des politiques publiques à trois échelles distinctes (européenne, nationale et régionale) seront considérés, sous réserve de la possibilité d'application quantitative à la zone d'étude.

III.4 Equipe d'intervention

Trois consultants du Bureau Horizons seront mobilisés sur toute la durée de la mission, de façon à permettre une puissance de travail importante sur un délai court (analyse et élaboration des résultats) ainsi qu'une diversité d'approche supérieure intéressante compte-tenu de la spécificité de la mission : référentiel large (national et européen), nombreux tests méthodologiques, rencontre de différents acteurs.

- Roger BEAUFORT, formation ingénieur, référent sur les filières collecte et traitement
- Robert BORJA, formation écologie, référent sur les objectifs politiques et réglementaires
- Livia VELPRY, formation sociologie et statistiques, référente sur les modélisations du bassin versant

L'équipe d'intervention sera coordonnée par Robert Borja. Celui-ci assurera le lien avec la CPDP tout au long de la mission.

IV. Déroulement de la mission

Compte-tenu du délai court, nous prévoyons le lancement de la mission dès la semaine suivant la décision d'attribution du marché. Une réunion sera organisée pour la contractualisation de la prestation, pendant laquelle les points suivants seront abordés :

- validation du planning proposé ;
- modalité d'organisation des entretiens avec le MO ;
- réception du fonds documentaire.

Au-delà de l'ensemble des documentations disponibles sur le site du débat public, le MO pourra compléter le fond documentaire au moyen d'éléments lui semblant d'ores-et-déjà utiles au bon déroulement de l'expertise.

Une première phase d'étude s'intéressera aux évaluations du MO et simultanément à la réalisation de l'état de l'art. Cette recherche préliminaire sera compilée sous forme de tableaux synthétiques. Les entretiens et échanges avec le MO seront planifiés et leurs modalités définies. Ceux-ci pourront débuter à partir la deuxième semaine de la mission, et jusqu'au rendu des conclusions de l'expertise. De même seront organisés les échanges avec les organismes responsables des modèles, au moyen de réunions et/ou de questionnaires écrits.

Dans une deuxième phase d'étude seront élaborés les résultats de l'étude. Nous attacherons un soin particulier à la qualité de la présentation, portant notamment sur les incertitudes et limites éventuelles d'extrapolation des résultats. La restitution de l'expertise, selon les modalités prévues par la CPDP, comprendra :

- une synthèse des principales conclusions de l'expertise ;
- un support de conférence, présentant les conclusions de l'expertise.

Cette étape dans la mission sera complétée par une présentation de ces résultats lors de la réunion de clôture prévue pour tirer les principaux enseignements du débat public.

Enfin, la dernière étape de la mission sera consacrée à la rédaction du rapport d'expertise. Les annexes fournies contiendront notamment l'ensemble des échanges avec le MO.

V. CALENDRIER PREVISIONNEL

ETAPES DE L'AUDIT EXTERNE	PLANNING PREVISIONNEL	RESTITUTION	VERSEMENT € HT
Réunion de lancement <i>Contractualisation, réception du fonds documentaire, validation planning préliminaire</i>	9 novembre 2009	réunion	11 250
Analyse et évaluation <i>Deux études réalisées par le MO, état de l'art des méthodes d'évaluation prospective appliquées au niveau région et national, rencontres et demandes au MO</i>			
Elaboration des résultats <i>Recherches complémentaires, discussion des résultats et conclusions</i>		Document de synthèse et support de présentation	
Rendu des conclusions	10 décembre 2009		
Réunion publique	14 décembre 2009	Conférence	
Constitution du rapport <i>prise en compte des remarques</i>			
Rendu final	20 décembre 2009	rapport	11 250
MONTANT TOTAL €HT			22 500

Les prestations sont soumises à la TVA à un taux de 19,6%

VI. CADRE DE DECOMPOSITION DES PRIX

ETAPES DE LA MISSION	TARIF UNITAIRE €HT	JOURS OUVRES	TOTAL €HT
Réunion de lancement	1 000	0,5	500
Analyse et évaluation	1 000	10	10 000
Élaboration des résultats	1 000	6	6 000
Réunion publique	forfait		2 000
Constitution du rapport	1 000	4	4 000
MONTANT TOTAL €HT			22 500

Les prestations sont soumises à la TVA à un taux de 19,6%

VII. Annexes

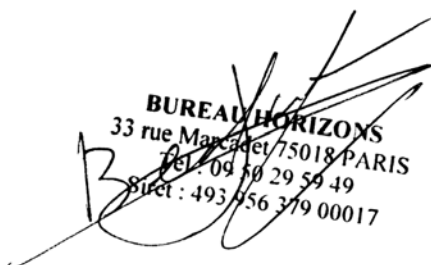
VII.1 Attestation sur l'honneur

Je soussigné Roger Beaufort, Co-gérant du Bureau Horizons, atteste :

- N'avoir aucun contrat en cours avec des associations ou établissements publics acteurs du débat public concernant le site de l'usine d'Ivry/Paris XIII ;
- Respecter, pendant toute la durée de la mission, une stricte confidentialité sur l'expertise menée.

Fait à Paris

Le 29 octobre 2009



BUREAU HORIZONS
33 rue Marcadet 75018 PARIS
TEL : 09 60 29 59 49
Siret : 493 456 379 00017

Roger Beaufort,
Co-gérant

VII.2 KBIS

Greffe du tribunal de commerce de PARIS
1 QUAI DE CORSE
75181 PARIS CEDEX 04

493 956 379 R.C.S. PARIS
(2007 B 02029)

*Extrait Kbis***IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

Extrait au 29 octobre 2009

IDENTIFICATION

<i>Dénomination sociale :</i>	BUREAU HORIZONS
<i>Numéro d'identification :</i>	493 956 379 R.C.S. PARIS
<i>Numéro de gestion :</i>	2007 B 02029
<i>Date immatriculation :</i>	26 janvier 2007

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

<i>Forme juridique :</i>	SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
<i>Au capital :</i>	4 800,00 EUROS
<i>Adresse du siège :</i>	33 R MARCADET 75018 PARIS
<i>Durée de la société</i>	Jusqu'au 25 janvier 2106
<i>Date d'arrêté des comptes:</i>	le 31 Mars
<i>Constitution - Dépôt de l'acte constitutif :</i>	le 26 janvier 2007 sous le numéro 9334
<i>Publication:</i>	LA LOI du 24 janvier 2007

ADMINISTRATION

<i>GERANT</i>	MONSIEUR BORJA ROBERT né(e) le 13 mai 1979 à TANGER (MAROC) de nationalité FRANCAISE demeurant 257 R DU FAUBOURG SAINT MA RTIN 75010 PARIS
---------------	---

<i>GERANT</i>	MONSIEUR COUPA RENAUD né(e) le 26 septembre 1981 à PARIS (75015) (FRANCE) de nationalité FRANCAISE demeurant 21-23 R FRANCOIS GERARD 75016 PARIS
---------------	---

<i>GERANT</i>	MONSIEUR BEAUFORT ROGER né(e) le 21 juin 1975 à NIMES (30000) (FRANCE) de nationalité FRANCAISE demeurant 33 R MARCADET 75018 PARIS
---------------	--

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

<i>Origine de la société :</i>	CETTE SOCIETE SE CONSTITUE
<i>Origine du fonds ou de l'activité :</i>	CREATION D'UN FONDS DE COMMERCE
<i>Activité :</i>	PRESTATIONS DE CONSEIL, D'ETUDES, DE MONTAGE DE PROJET ET D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT AINSI QUE TOUTES ACTIVITES ANNEXES ET CONNEXES
<i>Adresse de l'établissement principal :</i>	33 R MARCADET 75018 PARIS
<i>Commencement d'activité le :</i>	07 janvier 2007
<i>Mode d'exploitation :</i>	EXPLOITATION DIRECTE
<i>Nom commercial</i>	BUREAU HORIZONS